



AVIS PUBLIC

RÈGLEMENT NUMÉRO 2019-164-1.20

Modifiant le Règlement numéro 2019-164 décrétant l'imposition des taxes et tarifs municipaux de l'exercice financier de l'année 2020.

AVIS vous est par les présentes donné par le secrétaire-trésorier de la Municipalité de Compton;

QUE lors de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 14 avril 2020, ses membres ont adopté le règlement numéro 2019-164-1.20 modifiant le Règlement numéro 2019-164 décrétant l'imposition des taxes et tarifs municipaux de l'exercice financier de l'année 2020;

QUE l'objet dudit règlement vise à reporter la date des 2^e, 3^e et 4^e versements de taxes, d'enlever le taux de pénalité et d'établir le taux d'intérêt applicable à 3%, ces modifications étant effectives jusqu'au 31 décembre 2020;

QUE l'original dudit règlement est conservé aux archives municipales au bureau du soussigné, au 6745, route Louis-S.-St-Laurent, Compton (Québec) où l'on peut en faire la demande par courriel à l'adresse info@compton.ca;

QUE copie peut être délivrée moyennant paiement des frais exigibles.

Donné à Compton, ce 16^{ième} jour d'avril 2020.

Philippe De Courval, M.A., OMA
Secrétaire-trésorier